



Communauté de Communes
de la Plaine du Nord Loiret

Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret

3 rue de l'Avenir - 45480 Bazoches-les-Gallerandes

Tel 02 38 39 60 38 - fax 02 38 39 62 33 - Courriel : contact@cc-plaine-nord-loiret.fr

Réunion de Conseil **Communautaire**

10 janvier 2023

Procès-Verbal

L'an deux mil vingt-trois, le 10 janvier, le Conseil Communautaire de la Plaine du Nord Loiret dûment convoqué le 3 janvier 2023, s'est réuni au sein de l'Hôtel Communautaire à Bazoches les Gallerandes sous la présidence de Monsieur Martial BOURGEOIS, Président.

Commune	Titulaire / Suppléant	Prénom	Nom	Présent	Absent	Procuration à
Andonville	TITULAIRE	Jean Marc	LIROT		X	
Andonville	SUPPLEANT	Sophie	MILLEY	X		
Attray	TITULAIRE	Dominique	GAUCHER	X		
Attray	SUPPLEANT	Michel	GRANDEMAIN	X		
Bazoches-les-Gallerandes	TITULAIRE	Alain	CHACHIGNON	X		
Bazoches-les-Gallerandes	TITULAIRE	Danielle	CHATELAIN	X		
Bazoches-les-Gallerandes	TITULAIRE	Olivier	LEBRET	X		
Bazoches-les-Gallerandes	TITULAIRE	Annick	DECOUX	X		
Bazoches-les-Gallerandes	TITULAIRE	Serge	THIBAUT	X		
Bazoches-les-Gallerandes	TITULAIRE	Emmanuelle	GAZANGEL		X	A. CHACHIGNON
Boisseaux	TITULAIRE	Patrick	CHOFFY	X		
Boisseaux	TITULAIRE	Valérie	LEBLOND	X		
Charmont-en-Beauce	TITULAIRE	Delphine	PRUNET	X		
Charmont-en-Beauce	SUPPLEANT	Stéphane	MALON	X		
Chatillon-le-roi	TITULAIRE	Céline	DUPRE	X		
Chatillon-le-roi	SUPPLEANT	Jean	BESNARD	X		
Chaussy	TITULAIRE	Pierre	ROUSSEAU	X		
Chaussy	SUPPLEANT	Eugénie	BACHELARD		X	
Crottes-en-Pithiverais	TITULAIRE	Daniel	POINCLOUX	X		
Crottes-en-Pithiverais	SUPPLEANT	Jean-Claude	CHANTEAU	X		
Erceville	TITULAIRE	Bertrand	POISSON	X		
Erceville	SUPPLEANT	Nicole	RIDEL		X	
Greneville-en-Beauce	TITULAIRE	Jean Louis	BRISSON	X		
Greneville-en-Beauce	TITULAIRE	Carole	SANTERRE	X		
Jouy-en-Pithiverais	TITULAIRE	Martial	BOURGEOIS	X		
Jouy-en-Pithiverais	SUPPLEANT	Daniel	MONCEAU		X	

Léouville	TITULAIRE	Christine	PETIT	X		
Léouville	SUPPLEANT	Maria	PANNEKOUCKE		X	
Oison	TITULAIRE	Vincent	VANNIER	X		
Oison	SUPPLEANT	Sophie	REGNIEZ		X	
Outarville	TITULAIRE	Michel	CHAMBRIN	X		
Outarville	TITULAIRE	Roselyne	LACOMBE	X		
Outarville	TITULAIRE	André	VILLARD	X		
Outarville	TITULAIRE	Chantal	IMBAULT	X		
Outarville	TITULAIRE	Béatrice	LALUCQUE	X		
Tivernon	TITULAIRE	Delphine	BRUCHET	X		
Tivernon	SUPPLEANT	Eric	FLEUREAU		X	

Le compte rendu de la dernière séance (13 Décembre 2022) est approuvé à l'unanimité.

Le conseil communautaire désigne M. Pierre ROUSSEAU comme secrétaire de séance.

Ordre du Jour

1. Ouverture d'une ligne de trésorerie

La Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret souhaite disposer d'une ligne de trésorerie de 500 000 euros pour faire face à des besoins momentanés de trésorerie.

Une consultation a été réalisée auprès de 4 organismes bancaires. Il est proposé de retenir l'offre du Crédit Mutuel pour un montant de tirage de 500 000 euros.

Il est proposé à l'assemblée d'autoriser le Président à signer le contrat d'ouverture de ligne de Trésorerie.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23 ;

Considérant que pour réguler le fonds de trésorerie, il est opportun de contracter une ligne de trésorerie d'un montant de 500 000 euros ;

Considérant les sollicitations auprès de plusieurs établissements bancaires par l'ouverture d'une ligne de trésorerie interactive et leurs propositions,

Considérant que l'offre la plus avantageuse est l'offre du Crédit Mutuel du Centre dont le siège se situe Place de l'Europe, 105 rue du Faubourg Madeleine - 45920 Orléans Cédex ;

Entendu l'exposé du Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité

DECIDE

- D'accepter l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 500 000 euros auprès de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel du Centre.
- D'autoriser le Président à signer le contrat de souscription de la ligne de trésorerie avec la Caisse Régionale du Crédit Mutuel du Centre aux conditions suivantes :

Montant Plafond	500 000 €
Type de Taux	Variable (post-compté)
Mode d'indexation : Index de référence	Euribor 3 MOIS moyenne 1 Mois
Marge	0.70 %
Intérêts	<i>Calculés prorata-temporis sur la base des utilisations quotidiennes, en valeur jour « j » du départ des fonds, et valeur jour « j » de réception des fonds pour le crédit mutuel, décomptés mensuellement sur la base de l'Euribor 3 Mois Moyenne 1 mois + marge. L'année est comptée pour 360 jours selon les usages du marché monétaire. Si cet indice est ou devenait négatif, le calcul du taux d'intérêt du crédit serait en retenant une valeur d'indice égale à zéro, et ce tant que perdurera la situation d'un indice négatif.</i>
Commission initiale de réservation	500 euros
Commission de non utilisation	Néant
Durée	1 an
Paiement des Intérêts Périodicité	Trimestrielle à la fin de chaque trimestre civil
Règlement	Dans la semaine qui suit la fin du trimestre civil
Mobilisation et remboursement des fonds	Virement bancaire effectué au profit de la Trésorerie
Moyen de communication	A jour « j » avant 14h00, sur présentation de l'appel de fonds dûment signé et complété (courrier, courriel signé)
Délai de mobilisation	Date de mise à disposition des fonds
Date de prise en calcul des intérêts	Date de réceptions des fonds
Consolidation en prêt	Possible à tout moment selon les conditions du moment

- D'autoriser le Président à effectuer sans autre délibération les tirages et remboursements relatifs à la ligne de trésorerie dans les conditions prévues par ledit contrat.

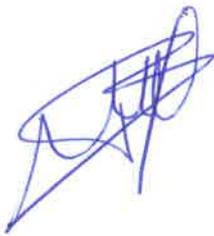
Conseillers Présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
25	26	26	0	0	0

2. Affaires diverses

- ✓ Vœux : Les vœux de la Communauté de Communes au personnel et aux élus sont confirmés pour le vendredi 27 Janvier à 19h00
- ✓ Inauguration : L'inauguration du gymnase communautaire, de l'école élémentaire, de l'école maternelle et de l'accueil de loisirs se déroulera le Mercredi 15 Février 2023 à 11h00.
- ✓ Intervention : M. Jean-Marc COULON , président de l'Association Cultivons l'Avenir du Pithiverais (CAP) procède à une brève présentation de l'association aux membres du conseil communautaire. Le principal objectif de l'association est de faciliter l'émergence de projets économiques locaux et plus particulièrement ceux traitant des énergies renouvelables, grâce à la mise en relation des acteurs du développement du territoire. Elle travaille également sur la sensibilisation du grand public sur les énergies renouvelables

Fin de la séance à 19h00

**Le Président,
Martial BOURGEOIS**



**Le secrétaire de séance,
Pierre ROUSSEAU**

